

<https://enseignants.se-unsa.org/Indemnite-2d-degre>



Indemnités 2d degré

- Mon argent et moi - Mes indemnités et primes -

Date de mise en ligne : jeudi 30 juin 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Indemnités 2d degré

Les indemnités s'ajoutent au salaire en fonction de spécificités liées au poste occupé, à des missions effectuées ou à la détention d'une qualification.

Certaines sont « proratisables » : le taux plein de leur versement est lié au temps plein effectué sur le poste.

Les contractuels peuvent bénéficier de certaines indemnités dans les mêmes conditions que les titulaires.

Spécificité	Nature de l'indemnité	Contractuels	Montant
	Indemnité de professeur principal pour les professeurs agrégés exerçant dans une division ouvrant droit	Non	1 609,44 €/an
	Indemnité de suivi et d'orientation des élèves (Isoe part fixe)	Oui	1 256,03 €/an
	<u>Indemnité de suivi et d'orientation des élèves (Isoe part variable)</u>	Oui	
	- divisions de 6e, 5e et 4e des collèges (y compris en Segpa si régulièrement désigné PP) et LP		1 289,44 €/an
	- divisions de 3e des collèges (y compris en Segpa si régulièrement désigné PP) et LP, divisions de 1ère année BEP-CAP des LP, divisions de 2de des LEGT, divisions de 1ère, 2de et terminale des bac pro		1 475,74 €/an
	- divisions de 1ère et terminale des LEGT et autres divisions des LP		937,96 €/an
	- professeur référent en 1ère et terminale des LEGT		468,98 €/an
	Indemnité de suivi des apprentis (Isa)	Oui	1 256,03 €/an
	Indemnité forfaitaire en faveur des CPE et des personnels non titulaires exerçant les mêmes fonctions	Oui	1 450 €/an
	<u>Indemnité IF2R aux enseignants ou aux CPE faisant fonction d'adjoint au chef d'établissement</u>	Non	
	- établissement 1ère , 2e et 3e catégories		4 000 €/an
	- établissement 4e catégorie		4 600 €/an
	- établissement 4e catégorie exceptionnelle		5 950 €/an
	Indemnité de sujétions particulières en faveur des personnels exerçant les fonctions de documentation ou d'information dans un lycée, un lycée professionnel ou un collège	Oui	1 000 €/an
	<u>Indemnité de fonction PsyEN :</u>	Oui	
	- PsyEN EDA		2 044,19 €/an
	- PsyEN EDO		1 192,80 €/an (au 01/01/2022)
	Indemnité de fonctions particulières (CPGE)	Oui	1 101,41 €/an

Indemnités 2d degré

	<u>Indemnité de responsabilité en faveur des personnels enseignants exerçant les fonctions de professeur DDFPT :</u>	Oui	
	- Section de plus de 1 000 élèves		6 563 €/an
	- Section de 400 à 1 000 élèves		5 740 €/an
	- Section de moins de 400 élèves		4 917 €/an
	Indemnité de cycle terminal PLP et PEPS si 6 heures en voie pro ou en voie générale	Oui	400 €/an
	Indemnité pour effectifs lourds (6 h devant + de 35 élèves)	Oui	1 250 €/an
	Indemnité pour missions particulières (IMP)	Consultez les montants	
	<u>Indemnité pour jurys d'examen :</u>		
	- correction de copie		de 0,75 € à 5 € par copie
	- épreuve orale ou pratique		de 4,11 € à 13,72 €/heure
	- épreuve orale facultative ou épreuve ponctuelle d'EPS		75 % du taux précédent
Éducation prioritaire	Indemnité Rep	Oui	1 734 €/an
Indemnité Rep+	Consultez les montants		
Enseignement spécialisé	Consultez les montants		
Formation	Indemnité de fonction de maître formateur ou chargé du tutorat des stagiaires	Oui	1 250 €/an
Indemnité de fonction pour les formateurs académiques	Oui	834 €/an	
<u>Indemnité de tutorat pour :</u>	Oui		
- Stage d'observation ou de pratique accompagnée (Sopa) M1		150 €/étudiant	
- Étudiant Meef en M2		300 €/étudiant	
- AED en préprofessionnalisation (2 maximum)		800 €/tutoré	
- Contractuel (2 maximum)		800 €/tutoré	
- Stagiaire en formation Cappei (2 maximum)		500 à 700 €/stagiaire	
Pénitentiaire	<u>Indemnité d'enseignement en milieu pénitentiaire :</u>	Oui	
- Enseignant et assimilé	2 555,63 €/an		
- Fonction de responsable local d'enseignement si - de 4 emplois	2 938,97 €/an		
- Fonction de responsable local d'enseignement si + de 4 emplois	3 322,32 €/an		

Indemnités 2d degré

Déplacement	Indemnité de sujétions spéciales de remplacement (ISSR)	Consultez les montants	
Primes	Prime d'entrée dans le métier	Consultez les montants	
Prime spéciale d'installation	Consultez les montants		
DOM-COM	Consultez les montants		
Service national universel	Indemnité pour l'encadrement du séjour de cohésion du SNU	Oui (sous conditions)	De 48 à 78 €/jour selon les fonctions